

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 MAI 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 30 mai 2017 à 19 h, au lieu ordinaire, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillers M^{me} Céline Chartier, MM. François Séguin, Rénald Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absences motivées :

Les conseillers MM. Claude Beaudoin et Robert A. Laurence.

Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

17-05-464 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 30 mai 2017 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Règlement 1270-49 / Urbanisme / Intégration du Programme particulier d'urbanisme / Secteur Harwood – De Lotbinière / Abrogation des résolutions n^{os} 17-05-449 et 17-05-450
3. Règlements n^{os} 1274-26, 1275-257 et 1277-18 / Concordance au Règlement n^o 1270-49 / Intégration du Programme particulier d'urbanisme / Secteur Harwood – De Lotbinière / Abrogation des résolutions n^{os} 17-05-451, 17-05-452, 17-05-453, 17-05-454, 17-05-455 et 17-05-456
4. Avis de motion / Règlement n^o 1566-09 / Nuisances (RMH 450) / Interdire l'utilisation d'outils générateurs de bruits à certaines périodes
5. PIIA / 3218, boulevard de la Gare / Installation d'enseignes aux murs / Lot 4 325 304 / Zones C3-353 et C3-356 / CCU n^o 17-05-70
6. Entente / Occupation du domaine public / Lots 3 627 712 et 3 001 523 / Rue Édouard-Lalonde et boulevard de la Gare / Autorisation de signature
7. Période de questions
8. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

17-05-465 Règlement 1270-49 / Urbanisme / Intégration du Programme particulier d'urbanisme / Secteur Harwood – De Lotbinière / Abrogation des résolutions n^{os} 17-05-449 et 17-05-450

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été adopté et qu'un avis de motion a été donné pour le Règlement n^o 1270-49 lors de la séance du 16 février 2015 selon les résolutions 15-02-174 et 15-02-175;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation sur ledit projet de règlement a déjà été tenue le 16 mars 2015;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soient abrogées les résolutions 17-05-449 et 17-05-450 adoptées lors de la séance du 15 mai 2017.

« ADOPTÉE »

17-05-466 Règlements n^{os} 1274-26, 1275-257 et 1277-18 / Concordance au Règlement n^o 1270-49 / Intégration du Programme particulier d'urbanisme / Secteur Harwood – De Lotbinière / Abrogation des résolutions n^{os} 17-05-451, 17-05-452, 17-05-453, 17-05-454, 17-05-455 et 17-05-456

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été adopté et qu'un avis de motion a été donné pour le Règlement n^o 1270-49 lors de la séance du 16 février 2015 selon les résolutions 15-02-174 et 15-02-175 et qu'une assemblée publique de consultation sur ledit projet de règlement a déjà été tenue le 16 mars 2015;

CONSIDÉRANT l'abrogation des résolutions 17-05-449 et 17-05-450 selon la résolution 17-05-465;

CONSIDÉRANT qu'il est prématuré d'adopter les projets de règlement n^{os} 1274-26, 1275-257 et 1277-18 en concordance au Règlement n^o 1270-49 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme n^o 1270 afin d'intégrer le Programme particulier d'urbanisme du secteur Harwood – De Lotbinière alors que celui-ci n'est toujours pas adopté;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soient abrogées les résolutions 17-05-451, 17-05-452, 17-05-453, 17-05-454, 17-05-455 et 17-05-456.

« ADOPTÉE »

17-05-467 Avis de motion / Règlement n^o 1566-09 / Nuisances (RMH 450) / Interdire l'utilisation d'outils générateurs de bruits à certaines périodes

Le conseiller M. Rénaud Gabriele donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement sur les nuisances n^o 1566 (RMH 450) afin d'interdire l'utilisation d'outils générateurs de bruits à certaines périodes.

17-05-468 PIIA / 3218, boulevard de la Gare / Installation d'enseignes aux murs / Lot 4 325 304 / Zones C3-353 et C3-356 / CCU n^o 17-05-70

CONSIDÉRANT la recommandation n^o 17-05-70 formulée par le Comité consultatif d'urbanisme lors de la réunion tenue le 30 mai 2017;

CONSIDÉRANT que les occupants de l'ensemble du bâtiment sont les commerces Sports Experts, Atmosphère Sports – Plein air et Hockey Experts;

CONSIDÉRANT que l'extérieur du bâtiment est actuellement en rénovations selon les plans approuvés par la résolution n^o 17-01-033;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme au Règlement de zonage n^o 1275 quant au nombre et à la superficie des enseignes;

CONSIDÉRANT que les enseignes respectent les objectifs et critères du Règlement n^o 1277 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT que les enseignes sont sobres, épurées et harmonisées entre elles;

CONSIDÉRANT l'analyse du Comité à l'égard de la conformité aux objectifs du PIIA;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 2.2.2 du Règlement n° 1277, le Conseil, à la suite de la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, approuve ou non un projet compris dans un PIIA;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit accepté, à l'égard de l'immeuble situé au 3218, boulevard de la Gare, le projet d'installation d'enseignes aux murs tel que montré aux plans préparés par Image & Cie portant le n° 2017-03-2821-R3, révision 3, pages 1 à 5 daté du 10 avril 2017 et le n° 2017-04-2884-R2, révision 2, page 2 daté du 2 mai 2017, et ce, à la condition que l'affiche apposée dans la vitrine du Sports Experts ne comporte aucun logo ni d'identification commerciale.

« ADOPTÉE »

17-05-469 Entente / Occupation du domaine public / Lots 3 627 712 et 3 001 523 / Rue Édouard-Lalonde et boulevard de la Gare / Autorisation de signature

CONSIDÉRANT la demande de Conception Habitat 2015 inc., entrepreneur général, à l'effet d'occuper une partie des lots 3 627 712 et 3 001 523 correspondant respectivement à une partie de la rue Édouard-Lalonde (trottoir et fermeture de la rue 3 jours) et à une partie du boulevard de la Gare (trottoir et empiètement dans une voie) le tout temporairement et aux fins de permettre la construction du projet immobilier « Sélection »;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conclure avec Conception Habitat 2015 inc. une entente lui permettant d'occuper le domaine public temporairement;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, une entente avec Conception Habitat 2015 inc. pour l'occupation d'une partie des lots 3 627 712 et 3 001 523 du 30 mai 2017 au 1^{er} juillet 2017 inclusivement, et ce, pour une contrepartie totale de 845 \$, soit 596 \$ pour l'occupation de trottoirs du boulevard de la Gare et de la rue Édouard-Lalonde et 249 \$ pour l'occupation de la rue Édouard-Lalonde, taxes applicables non comprises;

QUE durant la période d'occupation susmentionnée, ces parties de lots soient exclues du domaine public.

« ADOPTÉE »

17-05-470 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

17-05-471 Levée de la séance

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 02 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier